



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE

Exemplaire N° 14 –OCTOBRE 2004 réservé aux adhérents de l'APPBP

Changementsmais continuité !

Jean Sauvaget, membre du bureau de la première heure, a décidé de cesser ses fonctions de Président de notre Association et Jean-Pierre Maurice, Secrétaire, s'est lui aussi retiré du bureau car il ne pouvait plus assurer toutes ses nombreuses activités. Aussi, un bureau provisoire a été nommé le 3 septembre. Il fonctionnera jusqu'à la prochaine Assemblée Générale du 26 mars 2005.

Le nouveau bureau, dont j'assure la présidence, s'est aussitôt mis au travail avec comme objectif prioritaire d' **être acteur dans l'opération de dragage** du Port de La Baule-Le Pouliguen et de fournir des informations à ses adhérents, par l'intermédiaire de ce présent bulletin.

Nous espérons être à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée, à savoir : vous représenter, vous défendre et assurer la continuité de l'APPBP.

Le Président
Jean Paul DURAND

Merci Jean

Jean Sauvaget, membre du bureau depuis la création de l'A.P.P.B.P. en 1996, trésorier pendant de nombreuses années, avait été élu Président en avril 2003. Jean a souhaité avoir plus de temps pour profiter de ses différentes passions : la pêche en mer, les voyages (en camping-car) et la chasse.

Nous remercions Jean, au nom de tous les adhérents, pour sa longue action au sein de l'association et pour ses inimitables cocktails si appréciés de nous tous. Jean reste membre du Conseil d'Administration.

Avis aux navigateurs

Position des poteaux face à l'anse du Scall

En face de l'anse du Scall sur la côte entre les Guérandaises et Basse Loire, des travaux pour le rejet des eaux usées sont en cours. Des poteaux sont plantés en mer et le dernier a la tête peinte en jaune et recouverte par les 2 triangles noirs pointes en bas d'une Cardinale Sud.

Pour connaître leur position nous avons téléphoné aux Affaires Maritimes qui nous ont renvoyé vers le Cross Etel qui nous a renvoyé au Sémaphore de Chémoulin. Tout ça pour nous faire comprendre que le plus simple pour avoir des relevés G.P.S. était d'aller sur place avec notre G.P.S., ce que nous avons fait.



Position GPS :

047° 15 460 N

002° 27 140 W

(selon le GPS de Jean-Paul)

Coffre au milieu de la baie face aux Evens

Au milieu de la baie, il y a un gros coffre non éclairé qui permet l'amarrage de la plate-forme qui travaille au Scall (où s'est amarré ORANGE le bateau de Bruno PEYRON). Nous n'avons pas sa position GPS.



Bye.Bye... Fabien et bon vent !

Le Mot de l'assureur

ASC vous propose :

- La Valeur Agrée : Avaries et Vols partiels SANS VETUSTE : Meilleure Indemnisation.
- Un service personnalisé près de chez vous, du devis au sinistre. Plus de 80 chantiers professionnels nous font confiance : Faites comme eux...

Exemples de propositions :

Bateau neuf, valeur 30.000 €, Valeur agréée 3 ans.

Prime annuelle : 315 € TTC

Bateau neuf, valeur 110.000 €, Valeur agréée 5 ans

Prime annuelle : 730 € TTC

Bateau occasion de 5 ans, valeur 20.000 € Valeur vénale.

Prime annuelle : 215 € TTC

Fabien DULON Directeur des Ports auprès de la CCI de St. Nazaire nous quitte pour faire un retour au bercail et à sa passion : la Pêche. Monsieur DULON prend la lourde responsabilité de tous les ports de Pêche de Vendée au sein de la CCI de La Roche sur Yon, et bien sûr, de ceux de l'île d'YEU dont il est originaire.

Merci pour l'écoute apportée aux problèmes petits et grands des usagers du Port de La Baule-Le Pouliguen et de la conscience mise dans la recherche de solutions qui ont fait de nous, des plaisanciers parfois grincheux, mais finalement heureux. Et si certains de nos bateaux ont la quille dans la vase à chaque marée basse, ils flottent et ce sûrement un peu grâce aux actions de Fabien DULON. Espérons qu'ils continueront à pouvoir flotter.

Bienvenue à Benoît MERCIER, nouveau Directeur des Ports qui vient de la CCI de la Roche sur Yon où il a fait carrière.

Nous avons hâte de le connaître et de lui faire partager nos soucis et craintes pour la flottabilité de nos bateaux, mais aussi nos joies de pouvoir naviguer.

A bientôt Monsieur Benoît MERCIER.

JPM

Sécurité... Sécurité... Sécurité...

En avant saison nous avions eu à déplorer un vol massif et ciblé (19 boîtiers de commandes dans le 3^{ème} bassin) alors que le gardiennage saisonnier n'était pas encore mis en place.

Le bilan de la saison montre que nous n'avons à compter ni dégradation ni vol sur/ou dans les bateaux. Ceci est dû au gardiennage, mais aussi à l'amélioration de l'éclairage des pontons dans le 2^{ème} bassin et à l'augmentation des précautions prises par chacun d'entre nous à bord de nos bateaux. La société de gardiennage est intervenue plusieurs fois de nuit, pour chasser des intrus des pontons et a aussi obtenu l'intervention de la police une quinzaine de fois.

Selon nos informations, les voleurs des 19 boîtiers sont arrêtés et poursuivis... !!!!



L'assureur de la plaisance.

Nos tarifs en ligne : ASC. FR

Des garanties sans vétusté.

Le Pack sérénité.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax. 02 28 55 01 09 - E-mail : contact@asc.fr

DINER DECOUVERTE du 17 juillet 2004 L'Electronique à bord

Le thème « l'électronique à bord » n'a pas attiré les foules ou notre information concernant cette soirée a été insuffisante, si bien que nous n'avons pas conservé la salle du Foyer des Anciens (trop grande en l'occurrence) pour cette soirée.

Nous nous sommes retrouvés à 12, chez Jean-Pierre, pour écouter Monsieur DUBOIS du magasin ERELEC basé sur le Port de Pornichet et assister aux démonstrations des quelques matériels qu'il avait amenés. Si le nombre manquait, la qualité était là, à voir l'intérêt porté par les présents aux explications et conseils de Mr. DUBOIS quant à l'utilisation du GPS portable, du sondeur amovible de poupe (pas cher et fiable) et des traceurs de carte en couleurs dont les performances s'améliorent et le coût diminue.

Le dîner est resté « Caraïbes », les acras, les boudins antillais et le colombo de porc/riz pilaf mijoté par Colette ont été très appréciés.

Soirée instructive et chaleureuse et nous tenons à remercier Mr. DUBOIS de s'être déplacé malgré notre petit nombre Son adresse : ERELEC Port de Pornichet (Près d' ASC notre partenaire Assureur).



DEMONSTRATION de la SNSM.

A la demande de l'Association, le samedi 24 juillet 2004 vers 11 h 30 , sur le quai du Pouliguen en amont de la cale du manège, Didier le patron de la vedette de la SNSM de Pornichet a fait devant un public très nombreux une démonstration d'utilisation du matériel de sécurité :

- Emploi des feux à main, de fumigène flottant
- Lancer d'un canot de survie à partir de la vedette et inventaire du matériel de secours mis à la disposition du plaisancier en difficulté.

Un grand merci à Didier et son équipe de la SNSM.



DINER DECOUVERTE du Samedi 07 août 2004 La conduite du bateau.

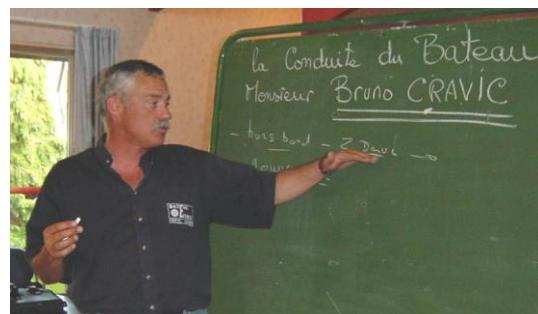
C'est dans la salle du Foyer des Anciens, au Pouliguen que nous nous sommes retrouvés à 30 pour ce 2^{ème} dîner de l'été dont le thème était : **La Conduite du Bateau**, sujet primordial pour nous usagers du port avec les courants importants et le vent souvent traversier.

L'exposé a été fait par Bruno CRAVIC, qui dirige l'école de conduite, située quai du Commandant L'Herminier au Pouliguen depuis bien des années, après avoir été officier de marine et membre actif de la SNSM. Il nous a donné une magistrale leçon de conduite et d'accostage.

L'assemblée était captivée par ses explications (on aurait entendu une mouche voler) illustrées par ses croquis au tableau noir (vert).

Notre ami Claude Demay a pris des notes et même des dessins qui pourront peut-être paraître dans une rubrique sur le pilotage dans le Petit Pavillon Bleu.

Un point important à retenir : si vous avez des problèmes pour manœuvrer dans le port sans heurter d'autres bateaux ou les pontons, **Bruno CRAVIC** peut venir à votre bord vous conseiller. Ainsi sur **votre bateau** il vous expliquera la manière d'apprivoiser courants et vents. Le repas était préparé par l'entreprise SALLE du Pouliguen. A l'apéritif, les olives étaient super épices, la sangria et la paella étaient excellentes.



JPM

Le Cocktail de fin de saison

A eu lieu le 21 août 2004 à partir de 19 h à la villa Mortureux, de La Baule en présence de Monsieur Yves METAIREAU maire de la Baule et Président du SIVU, de Madame SALLE 1^{ère} adjointe, et de Jean Baptiste BAUDRY adjoint du Maire, du pouliguen. Le temps menaçant, notre Président, Jean SAUVAGET, avait prévu un grand barnum pour se protéger des éventuelles intempéries. Aussi les 190 convives ont dîné à l'abri dans la villa ou sous le barnum. L'orchestre a joué jusqu'à 22 H, puis il a fallu se séparer.



Jean SAUVAGET Président de l'APPBP avec Mr METAIREAU Maire de La Baule et Mme SALLE Adjointe au Maire du Pouliguen

JPM

Boucherie, Volailles, Plats cuisinés

SARL SALLÉ
Père & Fils

Sous les Halles
du Pouliguen et du Croisic

Dîner découverte du 23 septembre 2004

C'est au lycée hôtelier de Guérande que nous nous sommes retrouvés à 38 personnes pour écouter un exposé de Jacques TESSON concernant l'hivernage des bateaux.
Il a été suivi d'un repas préparé par les élèves du Lycée Hôtelier.
La soirée a été comme toujours conviviale et fort sympathique.
Merci à Jean-Pierre MAURICE pour cette organisation.

GV



Astreintes et Techniques

Les travaux de dragage, de la cale de carénage et du brise clapot sont en attente car ils sont assujettis au déblocage de la part financière du Conseil Général (voir rubrique « Dernière Minute » ci-dessous)

Portillons Quai Rageot de la Touche.

Les portillons ont été posés au début de la saison. Ils sont en acier et non en aluminium comme nous vous l'avions annoncé. Cela fait du bruit, trop de bruit, surtout à marée basse, lorsque l'inclinaison de la passerelle est la plus forte et que l'on ne prend pas la précaution d'accompagner le portillon dans sa fermeture. Certains ingénieurs ont essayé des solutions, (morceau de tube en caoutchouc, bout enroulé sur le montant, bout qui retient le portillon à 1 ou 2 cm du montant etc...). Monsieur DORE (du SIVU) consulté pense à un tampon caoutchouc plus long et plus souple, De toute façon une amélioration doit être apportée pour corriger cette nuisance. Sinon, nous serons obligé d'offrir des boules Quiètes à tous les riverains !

Nouveau bureau

Le nouveau bureau élu le 3 septembre 2004 est constitué de :

Président	Jean-Paul DURAND
Vice-président	Alain CHABRIER
Secrétaire	Ariel RIEUPEYROUX
Trésorier	Gérard VAUCLIN
Trésorier adjoint	Luc GARRIGUES

Ce bureau a mandat jusqu'à l'Assemblée Générale du 26 mars 2005

SARL SALLÉ Frères
Charcuterie de Campagne
FABRICATION MAISON ARTISANALE
Spécialités : Boudin blanc, Jambon blanc,
Rillettes, Pâté à l'ancienne,
Petit Salé chaud, Jambonneau chaud
Marchés de La Baule, Le Pouliguen, Le Croisic

Les Brèves.

1 – Cambriolage : Le lundi 30 août entre 5h. et 8h, la capitainerie a été cambriolée par effraction. La vitre en verre sécurit qui se trouve à droite de la porte a été percée sans doute à coups de pics ou marteau ce qui a permis au(x) cambrioleur(s) d'ouvrir la porte. Le butin a été mince, environ 1000 € essentiellement en chèques bien évidemment endossés par Catherine donc inutilisables par les voleurs; de bien(s) pauvre(s) type(s). La casse est supérieure au butin.

2 – NAVI + a très bien fonctionné cette saison, la carte étant valable durant toute la saison. Ainsi, le taux de fréquentation de notre port a augmenté.

Conseil : n'oubliez pas de faire tamponner votre carte NAVI + avant de partir car un appel V.H.F. depuis son bateau pour signaler son départ en croisière ne remplace pas le tampon de la Capitainerie.

3 – Tarif 2005. La longueur hors tout de tous les bateaux a été mesuré par l'équipe du port pendant la saison comme certains ont pu le constater. Pour la facturation de l'emplacement en 2005, c'est bien entendu cette longueur qui sera prise en compte comme spécifié dans le règlement du port.

4 – Réforme de la réglementation.

Ce grand chantier est mené par Monsieur François GOULARD, Secrétaire d'Etat à la Mer, Maire de Vannes et plaisancier. Il procède actuellement à la toilette et au rajeunissement de l'obsolète législation française en matière de sécurité. On a pu le lire cet été dans Ouest France, Voiles et Voiliers, Bateaux et Voile Magazine ; c'est donc en cours, mais déjà on peut dire qu'il n'y aura plus que 2 catégories (98% des plaisanciers naviguent à vue des côtes) et que la révision des canots de survie ne sera plus obligatoire tous les ans. **A suivre ...**

5 C'est avec émotion que nous avons appris le décès accidentel de Joël THEBAUT du ponton N, membre apprécié de l'association pour sa gentillesse et sa simplicité. Nous adressons à Mme THEBAUT et à sa famille toute notre sympathie.

DERNIERE MINUTE

Nous avons fait part de nos inquiétudes concernant le financement des travaux de dragage du port et de la mise aux normes de la cale de carénage (projet de 1,7 millions d'euros environ) aux différentes parties prenantes. Voici la synthèse de nos rencontres des 23 et 24 septembre 2004, avec :

Mr Christian CANONNE Maire du Pouliguen et Conseiller Général, assisté de Monsieur Jean Batiste BAUDRY adjoint.
Mr Fabien DULON Directeur des Ports auprès de la CCI de St Nazaire,
Mr Yves METAIREAU Maire de la Baule et Président du SIVU.

Ils nous ont confirmé qu'à ce jour, le Conseil Général n'a toujours pas donné son accord pour financer sa part de travaux de dragage et de mise aux normes de la cale de carénage (lors du précédent dragage, le Conseil Général avait financé les travaux à hauteur de 50 %). Malgré leurs propos rassurants, il existe toujours un risque de non financement ce qui serait catastrophique pour les usagers du port, puisque cela entraînerait une augmentation importante de la place de port. Une réponse du Conseil Général est attendue pour mi octobre.

Nous affirmons en tant qu'usagers, que le dragage et les travaux de la cale de carénage sont impératifs pour la sécurité de nos bateaux, la poursuite de l'activité du Port de plaisance et des professionnels de la pêche.
Aucun procédé de substitution ne peut être mis en place.

Le bureau

Choisissez le BON CAP !
I'IMPRIMERIE LE PAPE

Latitude 47° 17' 30" N Longitude 2° 31' 00" W

TÉL. 02 40 23 04 22 - FAX. 02 40 23 08 67 - E-mail : imprimerielepape@wanadoo.fr

<img alt="Map of the port area with depth contours and labels for Phare du Four, F.P. (3s) 24m 14M, Bassin maritime, V.m. Alt. 4.1, 4.2, 4.5, 6.7, 11.3, 15, 17, 23, 2.3, 0.9, 0.8, 0.7, 0.6, 0.5, 0.4, 0.3, 0.2, 0.1, 0.0, 1.3, 2.9, 4.2, 6.2, 8.2, 10.2, 12.2, 14.2, 16.2, 18.2, 20.2, 22.2, 24.2, 26.2, 28.2, 30.2, 32.2, 34.2, 36.2, 38.2, 40.2, 42.2, 44.2, 46.2, 48.2, 50.2, 52.2, 54.2, 56.2, 58.2, 60.2, 62.2, 64.2, 66.2, 68.2, 70.2, 72.2, 74.2, 76.2, 78.2, 80.2, 82.2, 84.2, 86.2, 88.2, 90.2, 92.2, 94.2, 96.2, 98.2, 100.2, 102.2, 104.2, 106.2, 108.2, 110.2, 112.2, 114.2, 116.2, 118.2, 120.2, 122.2, 124.2, 126.2, 128.2, 130.2, 132.2, 134.2, 136.2, 138.2, 140.2, 142.2, 144.2, 146.2, 148.2, 150.2, 152.2, 154.2, 156.2, 158.2, 160.2, 162.2, 164.2, 166.2, 168.2, 170.2, 172.2, 174.2, 176.2, 178.2, 180.2, 182.2, 184.2, 186.2, 188.2, 190.2, 192.2, 194.2, 196.2, 198.2, 200.2, 202.2, 204.2, 206.2, 208.2, 210.2, 212.2, 214.2, 216.2, 218.2, 220.2, 222.2, 224.2, 226.2, 228.2, 230.2, 232.2, 234.2, 236.2, 238.2, 240.2, 242.2, 244.2, 246.2, 248.2, 250.2, 252.2, 254.2, 256.2, 258.2, 260.2, 262.2, 264.2, 266.2, 268.2, 270.2, 272.2, 274.2, 276.2, 278.2, 280.2, 282.2, 284.2, 286.2, 288.2, 290.2, 292.2, 294.2, 296.2, 298.2, 300.2, 302.2, 304.2, 306.2, 308.2, 310.2, 312.2, 314.2, 316.2, 318.2, 320.2, 322.2, 324.2, 326.2, 328.2, 330.2, 332.2, 334.2, 336.2, 338.2, 340.2, 342.2, 344.2, 346.2, 348.2, 350.2, 352.2, 354.2, 356.2, 358.2, 360.2, 362.2, 364.2, 366.2, 368.2, 370.2, 372.2, 374.2, 376.2, 378.2, 380.2, 382.2, 384.2, 386.2, 388.2, 390.2, 392.2, 394.2, 396.2, 398.2, 400.2, 402.2, 404.2, 406.2, 408.2, 410.2, 412.2, 414.2, 416.2, 418.2, 420.2, 422.2, 424.2, 426.2, 428.2, 430.2, 432.2, 434.2, 436.2, 438.2, 440.2, 442.2, 444.2, 446.2, 448.2, 450.2, 452.2, 454.2, 456.2, 458.2, 460.2, 462.2, 464.2, 466.2, 468.2, 470.2, 472.2, 474.2, 476.2, 478.2, 480.2, 482.2, 484.2, 486.2, 488.2, 490.2, 492.2, 494.2, 496.2, 498.2, 500.2, 502.2, 504.2, 506.2, 508.2, 510.2, 512.2, 514.2, 516.2, 518.2, 520.2, 522.2, 524.2, 526.2, 528.2, 530.2, 532.2, 534.2, 536.2, 538.2, 540.2, 542.2, 544.2, 546.2, 548.2, 550.2, 552.2, 554.2, 556.2, 558.2, 560.2, 562.2, 564.2, 566.2, 568.2, 570.2, 572.2, 574.2, 576.2, 578.2, 580.2, 582.2, 584.2, 586.2, 588.2, 590.2, 592.2, 594.2, 596.2, 598.2, 600.2, 602.2, 604.2, 606.2, 608.2, 610.2, 612.2, 614.2, 616.2, 618.2, 620.2, 622.2, 624.2, 626.2, 628.2, 630.2, 632.2, 634.2, 636.2, 638.2, 640.2, 642.2, 644.2, 646.2, 648.2, 650.2, 652.2, 654.2, 656.2, 658.2, 660.2, 662.2, 664.2, 666.2, 668.2, 670.2, 672.2, 674.2, 676.2, 678.2, 680.2, 682.2, 684.2, 686.2, 688.2, 690.2, 692.2, 694.2, 696.2, 698.2, 700.2, 702.2, 704.2, 706.2, 708.2, 710.2, 712.2, 714.2, 716.2, 718.2, 720.2, 722.2, 724.2, 726.2, 728.2, 730.2, 732.2, 734.2, 736.2, 738.2, 740.2, 742.2, 744.2, 746.2, 748.2, 750.2, 752.2, 754.2, 756.2, 758.2, 760.2, 762.2, 764.2, 766.2, 768.2, 770.2, 772.2, 774.2, 776.2, 778.2, 780.2, 782.2, 784.2, 786.2, 788.2, 790.2, 792.2, 794.2, 796.2, 798.2, 800.2, 802.2, 804.2, 806.2, 808.2, 810.2, 812.2, 814.2, 816.2, 818.2, 820.2, 822.2, 824.2, 826.2, 828.2, 830.2, 832.2, 834.2, 836.2, 838.2, 840.2, 842.2, 844.2, 846.2, 848.2, 850.2, 852.2, 854.2, 856.2, 858.2, 860.2, 862.2, 864.2, 866.2, 868.2, 870.2, 872.2, 874.2, 876.2, 878.2, 880.2, 882.2, 884.2, 886.2, 888.2, 890.2, 892.2, 894.2, 896.2, 898.2, 900.2, 902.2, 904.2, 906.2, 908.2, 910.2, 912.2, 914.2, 916.2, 918.2, 920.2, 922.2, 924.2, 926.2, 928.2, 930.2, 932.2, 934.2, 936.2, 938.2, 940.2, 942.2, 944.2, 946.2, 948.2, 950.2, 952.2, 954.2, 956.2, 958.2, 960.2, 962.2, 964.2, 966.2, 968.2, 970.2, 972.2, 974.2, 976.2, 978.2, 980.2, 982.2, 984.2, 986.2, 988.2, 990.2, 992.2, 994.2, 996.2, 998.2, 1000.2, 1002.2, 1004.2, 1006.2, 1008.2, 1010.2, 1012.2, 1014.2, 1016.2, 1018.2, 1020.2, 1022.2, 1024.2, 1026.2, 1028.2, 1030.2, 1032.2, 1034.2, 1036.2, 1038.2, 1040.2, 1042.2, 1044.2, 1046.2, 1048.2, 1050.2, 1052.2, 1054.2, 1056.2, 1058.2, 1060.2, 1062.2, 1064.2, 1066.2, 1068.2, 1070.2, 1072.2, 1074.2, 1076.2, 1078.2, 1080.2, 1082.2, 1084.2, 1086.2, 1088.2, 1090.2, 1092.2, 1094.2, 1096.2, 1098.2, 1100.2, 1102.2, 1104.2, 1106.2, 1108.2, 1110.2, 1112.2, 1114.2, 1116.2, 1118.2, 1120.2, 1122.2, 1124.2, 1126.2, 1128.2, 1130.2, 1132.2, 1134.2, 1136.2, 1138.2, 1140.2, 1142.2, 1144.2, 1146.2, 1148.2, 1150.2, 1152.2, 1154.2, 1156.2, 1158.2, 1160.2, 1162.2, 1164.2, 1166.2, 1168.2, 1170.2, 1172.2, 1174.2, 1176.2, 1178.2, 1180.2, 1182.2, 1184.2, 1186.2, 1188.2, 1190.2, 1192.2, 1194.2, 1196.2, 1198.2, 1200.2, 1202.2, 1204.2, 1206.2, 1208.2, 1210.2, 1212.2, 1214.2, 1216.2, 1218.2, 1220.2, 1222.2, 1224.2, 1226.2, 1228.2, 1230.2, 1232.2, 1234.2, 1236.2, 1238.2, 1240.2, 1242.2, 1244.2, 1246.2, 1248.2, 1250.2, 1252.2, 1254.2, 1256.2, 1258.2, 1260.2, 1262.2, 1264.2, 1266.2, 1268.2, 1270.2, 1272.2, 1274.2, 1276.2, 1278.2, 1280.2, 1282.2, 1284.2, 1286.2, 1288.2, 1290.2, 1292.2, 1294.2, 1296.2, 1298.2, 1300.2, 1302.2, 1304.2, 1306.2, 1308.2, 1310.2, 1312.2, 1314.2, 1316.2, 1318.2, 1320.2, 1322.2, 1324.2, 1326.2, 1328.2, 1330.2, 1332.2, 1334.2, 1336.2, 1338.2, 1340.2, 1342.2, 1344.2, 1346.2, 1348.2, 1350.2, 1352.2, 1354.2, 1356.2, 1358.2, 1360.2, 1362.2, 1364.2, 1366.2, 1368.2, 1370.2, 1372.2, 1374.2, 1376.2, 1378.2, 1380.2, 1382.2, 1384.2, 1386.2, 1388.2, 1390.2, 1392.2, 1394.2, 1396.2, 1398.2, 1400.2, 1402.2, 1404.2, 1406.2, 1408.2, 1410.2, 1412.2, 1414.2, 1416.2, 1418.2, 1420.2, 1422.2, 1424.2, 1426.2, 1428.2, 1430.2, 1432.2, 1434.2, 1436.2, 1438.2, 1440.2, 1442.2, 1444.2, 1446.2, 1448.2, 1450.2, 1452.2, 1454.2, 1456.2, 1458.2, 1460.2, 1462.2, 1464.2, 1466.2, 1468.2, 1470.2, 1472.2, 1474.2, 1476.2, 1478.2, 1480.2, 1482.2, 1484.2, 1486.2, 1488.2, 1490.2, 1492.2, 1494.2, 1496.2, 1498.2, 1500.2, 1502.2, 1504.2, 1506.2, 1508.2, 1510.2, 1512.2, 1514.2, 1516.2, 1518.2, 1520.2, 1522.2, 1524.2, 1526.2, 1528.2, 1530.2, 1532.2, 1534.2, 1536.2, 1538.2, 1540.2, 1542.2, 1544.2, 1546.2, 1548.2, 1550.2, 1552.2, 1554.2, 1556.2, 1558.2, 1560.2, 1562.2, 1564.2, 1566.2, 1568.2, 1570.2, 1572.2, 1574.2, 1576.2, 1578.2, 1580.2, 1582.2, 1584.2, 1586.2, 1588.2, 1590.2, 1592.2, 1594.2, 1596.2, 1598.2, 1600.2, 1602.2, 1604.2, 1606.2, 1608.2, 1610.2, 1612.2, 1614.2, 1616.2, 1618.2, 1620.2, 1622.2, 1624.2, 1626.2, 1628.2, 1630.2, 1632.2, 1634.2, 1636.2, 1638.2, 1640.2, 1642.2, 1644.2, 1646.2, 1648.2, 1650.2, 1652.2, 1654.2, 1656.2, 1658.2, 1660.2, 1662.2, 1664.2, 1666.2, 1668.2, 1670.2, 1672.2, 1674.2, 1676.2, 1678.2, 1680.2, 1682.2, 1684.2, 1686.2, 1688.2, 1690.2, 1692.2, 1694.2, 1696.2, 1698.2, 1700.2, 1702.2, 1704.2, 1706.2, 1708.2, 1710.2, 1712.2, 1714.2, 1716.2, 1718.2, 1720.2, 1722.2, 1724.2, 1726.2, 1728.2, 1730.2, 1732.2, 1734.2, 1736.2, 1738.2, 1740.2, 1742.2, 1744.2, 1746.2, 1748.2, 1750.2, 1752.2, 1754.2, 1756.2, 1758.2, 1760.2, 1762.2, 1764.2, 1766.2, 1768.2, 1770.2, 1772.2, 1774.2, 1776.2, 1778.2, 1780.2, 1782.2, 1784.2, 1786.2, 1788.2, 1790.2, 1792.2, 1794.2, 1796.2, 1798.2, 1800.2, 1802.2, 1804.2, 1806.2, 1808.2, 1810.2, 1812.2, 1814.2, 1816.2, 1818.2, 1820.2, 1822.2, 1824.2, 1826.2, 1828.2, 1830.2, 1832.2, 1834.2, 1836.2, 1838.2, 1840.2, 1842.2, 1844.2, 1846.2, 1848.2, 1850.2, 1852.2, 1854.2, 1856.2, 1858.2, 1860.2, 1862.2, 1864.2, 1866.2, 1868.2, 1870.2, 1872.2, 1874.2, 1876.2, 1878.2, 1880.2, 1882.2, 1884.2, 1886.2, 1888.2, 1890.2, 1892.2, 1894.2, 1896.2, 1898.2, 1900.2, 1902.2, 1904.2, 1906.2, 1908.2, 1910.2, 1912.2, 1914.2, 1916.2, 1918.2, 1920.2, 1922.2, 1924.2, 1926.2, 1928.2, 1930.2, 1932.2, 1934.2, 1936.2, 1938.2, 1940.2, 1942.2, 1944.2, 1946.2, 1948.2, 1950.2, 1952.2, 1954.2, 1956.2, 1958.2, 1960.2, 1962.2, 1964.2, 1966.2, 1968.2, 1970.2, 1972.2, 1974.2, 1976.2, 1978.2, 1980.2, 1982.2, 1984.2, 1986.2, 1988.2, 1990.2, 1992.2, 1994.2, 1996.2, 1998.2, 2000.2, 2002.2, 2004.2, 2006.2, 2008.2, 2010.2, 2012.2, 2014.2, 2016.2, 2018.2, 2020.2, 2022.2, 2024.2, 2026.2, 2028.2, 2030.2, 2032.2, 2034.2, 2036.2, 2038.2, 2040.2, 2042.2, 2044.2, 2046.2, 2048.2, 2050.2, 2052.2, 2054.2, 2056.2, 2058.2, 2060.2, 2062.2, 2064.2, 2066.2, 2068.2, 2070.2, 2072.2, 2074.2, 2076.2, 2078.2, 2080.2, 2082.2, 2084.2, 2086.2, 2088.2, 2090.2, 2092.2, 2094.2, 2096.2, 2098.2, 2100.2, 2102.2, 2104.2, 2106.2, 2108.2, 2110.2, 2112.2, 2114.2, 2116.2, 2118.2, 2120.2, 2122.2, 2124.2, 2126.2, 2128.2, 2130.2, 2132.2, 2134.2, 2136.2, 2138.2, 2140.2, 2142.2, 2144.2, 2146.2, 2148.2, 2150.2, 2152.2, 2154.2, 2156.2, 2158.2, 2160.2, 2162.2, 2164.2, 2166.2, 2168.2, 2170.2, 2172.2, 2174.2, 2176.2, 2178.2, 2180.2, 2182.2, 2184.2, 2186.2, 2188.2, 2190.2, 2192.2, 2194.2, 2196.2, 2198.2, 2200.2, 2202.2, 2204.2, 2206.2, 2208.2, 2210.2, 2212.2,

Le Moment gourmand

Recette de conservation des Maquereaux à la moutarde

Fournitures : -1 bocal en verre de 1,5 litres

Ingrediénts : - Maquereaux – 3 cuillères à soupe de moutarde – échalotes – carottes –

25 cl. De vin blanc – 25 cl d'eau – 25 cl. de vinaigre blanc ou de cidre – sel - poivre en grains.

Nettoyer les maquereaux et enlever têtes et queues.

Les couper en 3 ou 4 tronçons (suivant grosseur), et les disposer debout dans le bocal.

Ajouter : moutarde, sel, poivre, échalotes et les carottes coupées fin.

Remplir le bocal avec le vin blanc, l'eau et le vinaigre ; suivant votre goût rajouter ou non thym et laurier.

Plonger le bocal fermé dans le stérilisateur et faire bouillir 30 minutes.

Merci à Marcel de nous avoir donné cette recette.

En Direct de la Capitainerie

Quelques recommandations de l'équipe du Port :

Pensez à retourner à Catherine votre contrat annuel pour 2005 (que vous allez bientôt recevoir si ce n'est déjà fait) avant le 1^{er} janvier 2005, ceci afin de :

- Prévoir au plus tôt et au mieux les changements éventuels d'emplacement
- Faciliter la mise en place sur l'eau des bateaux.

Comme le port doit être dragué pendant l'inter saison, si vous avez à sortir votre bateau pour réparation ou travaux, c'est le moment de le faire, ceci diminuera les risques inhérents aux déplacements.

Rappel Si vous envisagez de changer de bateau, prévenir la capitainerie avant la fin de l'année. D'avance merci.

Les Numéros utiles

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35 VHF Canal 16 Portable 1616
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
Douane Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie Baule/Pouliguen	02 40 11 97 97 fax 02 40 11 97 98
ANFR Licence VHF Montoir	08 10 00 31 42
Phares et Balises	06 80 32 49 66

Nouveau

Pour mieux communiquer avec ses Adhérents, l'association dispose d'un email .n'hésitez pas à l'utiliser pour nous envoyer des informations et communiquer avec le Bureau.

appbp@wanadoo.fr

GV

Vous êtes dans le vent...

Vêtements



Pêche



Déco marine



Nautisme



A.M.B.

Ateliers Maritimes Baulois

JEANNEAU - YAMAHA

Route de Guérande

44510 LE POULIGUEN

Tél 02 40 15 16 16

Fax 02 40 15 16 11

e-mail : contact@amb-yachting.com

www.amb-yachting.com



NAVY PLAISANCE



LENIPHEN - 44350 GUÉRANDE

Tél. 02 40 42 30 60

Fax 02 40 62 30 84

4 PROFESSIONNELS A VOTRE PORTE

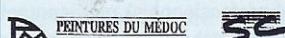
ENTRETIEN MÉCANIQUE,
GRUTAGES, SORTIES D'EAU,
CARÉNAGE, ANTIFOULING, RÉPARATIONS,
VENTE DE BATEAUX NEUFS ET OCCASIONS,
LOCATION D'EMPLACEMENTS
TRAVAUX POLYESTER,
CONSTRUCTION CP. EPOXY, ETC...

P H M y a c h t i n g

2, rue du Pré Malenpogne
44510 LE POULIGUEN

Tél. & Fax : 02 40 15 06 06
E-mail : phmyachting@aol.com

3M Marine X International.



SOS ATLANTIC

ENTRETIEN - GARDIENNAGE
CARÉNAGE - GRUTAGE
GUUMARINE
Les bateaux plaisir

Chemin du Pré Malenpogne

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 33 29

Fax 02 40 42 82 28

<http://sosatlantic.ifrance.com>

e-mail : sos_atl@ao.com

MERCURY VOLVO PENTA  

Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale aura lieu le **Samedi 26 mars 2005** à 18 h 30
salle du Foyer au Pouliguen. Pour démarrer au plus tôt la réunion, merci
d'envoyer votre adhésion par courrier avant cette date



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZaire

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou soldé.